

# SYNDICAT DES EAUX DE SAMER ET ENVIRONS

-----

## REUNION DU COMITE SYNDICAL du mercredi 15 décembre 2021 à 20H30

Le comité syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le mercredi 15 décembre 2021 à 20 H 30 sous la présidence de Monsieur Luc VAN ROEKEGHEM, Président du Syndicat des Eaux de SAMER et Environs.

ETAIENT présents : MM. HERDUIN, BAILLIEU, PECHINOT (suppléant de Mr FOLY), FOURNIER, PAQUES Dominique, DUMONT, BAILLY, Mmes BEAUSSE, CHATILLON, ROGEZ, MM. BALLY, DOUCHAIN, LOUVET, MARTEL (suppléant de Mr NAUDET) VAN ROEKEGHEM, PAQUES Didier, FORESTIER, LOUCHET, GRANDERIE et HOLUIGUE

Etaient absents excusés : M. FOLY, MM. NAUDET et FLAHAUT.  
20 présents.

Après l'appel nominal, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Mme ROGEZ, qui accepte, est élue à ce poste par 20 voix.

Le compte rendu de la réunion du 19 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### EAU POTABLE- DEFENSE INCENDIE

Le comité syndical, à l'unanimité :

- SOLLICITE des subventions DETR 2022 et au Département pour un dernier programme de travaux de défense incendie pour un montant estimé à 227 567 € HT : 1 citerne à CARLY, 1 citerne et une aire d'aspiration à TINGRY et 3 citernes à VERLINCTHUN.
- AUTORISE le Président à signer un avenant de transfert du Contrat Orange pour les antennes relais téléphoniques sur château d'eau à SAMER à la Société TOTEM France SAS. La redevance annuelle de 3 000€ HT et les conditions du contrat initial restent inchangées.

### BUDGET

Le comité syndical, à l'unanimité :

- DECIDE l'inscription d'un crédit de 7 244,30€ en dépenses au C/2315 (programme 040 - défense incendie 2021) équilibré en recettes par l'inscription d'un même crédit à l'article 238 (avances sur marchés) pour permettre le paiement des factures de LEROY TP, déduction faite des avances versées.

- A PRIS connaissance des orientations budgétaires pour 2022 présentées par le Président et a pu poser toute question utile. Mme BEAUSSE demande la possibilité de renégocier un emprunt à 2,09%.

## **ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **DONNE**, au vu du bilan de la concertation des communes associées, son accord pour relancer en 2023 les propriétaires qui auront acquis à partir du 01/01/2022 un immeuble avec une installation d'assainissement non collectif, non conforme.  
Il sera procédé auprès des mairies au recensement des certificats d'urbanisme envoyés par les notaires précédant les ventes. Une information des acquéreurs le jour de la vente sera effectuée par le notaire. Un modèle de lettre à envoyer a été distribué aux membres.  
Une relance ou un contrôle sera effectué un an après l'acquisition.  
Le Président indique l'absence de pénalités pour l'instant. Cette application sera revue l'an prochain par décision du comité syndical, après accord des conseils municipaux.

## **DIVERS**

Le Président informe l'assemblée de l'avancement de certains projets :

### **A.- EAU POTABLE :**

- Réunion le 28/10/21 avec IONIC ECO sur le captage de TINGRY avec Véolia pour visite des lieux et présentation de leur installation de lutte contre le calcaire.
- Visite des installations de QUESQUES le 13/12/2021 avec une autre société de lutte contre le calcaire.
- Réunion à la CAB le 18/11/2021 sur une étude de valorisation des eaux non conventionnelles (eaux usées, eaux pluviales de ruissellement...)
- Réunion avec l'Agence de l'Eau le 25/11/2021 - Nouvelles dispositions :
  - \* Renouvellement de canalisations : priorité aux communes avec un taux de rendement inférieur à 70%
  - \* Travaux de sécurisation (interconnexion SAMER-TINGRY) conditionnés aux actions de la CAB avec animations
  - \* reste subventions possibles pour débitmètres (2 de chaque côté de BIC)
- Réunion technique avec Véolia le 25/11/2021 : diminution depuis Aout 2021 des volumes mis en distribution après réparations de fuites – conformité de la défense incendie avec vannes ouvertes.
- Avancement de l'étude diagnostic de nos réseaux – réunion prévue le 11 janvier 2022 pour la phase 5 (étude des ressources potentielles)

## **B – ASSAINISSEMENT AUTONOME**

- Réunion à la CAB le 8/11/2021 sur la reconquête de la qualité de l'eau des bassins versants de la Liane pour la prise d'eau dans la liane (usine de CARLY) - Rappel de l'obligation d'établir les diagnostics des installations d'assainissement autonome chez les particuliers pour des rejets conformes.
- L'agence de l'Eau propose la disparition des aides aux syndicats en fin 2023 pour les mises aux normes des installations d'assainissement autonome chez les particuliers. Il est proposé de lancer une publicité auprès des usagers pour un 2<sup>ème</sup> dossier de subventionnement.

## **C - DEFENSE INCENDIE :**

- Nouvelle réglementation de signalisation des poteaux incendie : marquage d'un triangle jaune sur la chaussée. Le syndicat fournira de la peinture aux communes qui utiliseront un gabarit réalisé par la commune de TINGRY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H.05.

La secrétaire de séance,

Geneviève ROGEZ.